

des Princes &c. May 1752. 353

marchandises que l'on transporte sur les Vaisseaux étrangers. On s'attend à des remontrances sur ce point, qui n'est nullement du goût des Anglois.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, depuis le mois dernier.

GENES. Les affaires dans l'Isle de Corse sont toujours sur le même pied d'indécision. Une des difficultés principales regarde l'étendue de la juridiction de la Cour de Justice Criminelle. Le jugement des crimes de Leze-Majesté & de fausse monnoye avoit été déféré à ce Tribunal, en vertu du Règlement de pacification ménagé sous la garantie du Roi de France : mais la République insiste absolument que le droit de connoître de ces sortes de crimes, & de les juger en dernier ressort, soit réservé à elle seule, comme étant inséparable de la Souveraineté. Au surplus, le retard apporté à la publication du Règlement de pacification paroît irriter de plus en plus les peuples de Corse. Ils sont en plusieurs endroits des mouvemens dont il est à craindre que les suites ne soient de nouveau fâcheuses. Ce d'ailleurs à quoi l'on prend garde, c'est que ces Insulaires, que leurs dissensions & leurs malheurs ont aguerris, ne sont plus ce qu'ils étoient au commencement de leurs troubles. Ils peuvent mettre présentement sous les armes jusqu'au nombre de 25 à 30 mille hommes, & ils ont parmi eux des Officiers qui ayant été reformés chez quelques Puissances, & se trouvant sans ressources, sont allés offrir leurs services aux Corfès. Finalement la mesintelligence augmentée entre le Marquis de Grimaldi, Commissaire
de